



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et  
patrimoines*

Unité départementale  
de l'architecture et du  
patrimoine du Rhône

Lyon, le 2 avril 2019

L'architecte des bâtiments de France  
cheffe de l'unité départementale de  
l'architecture et du patrimoine

à

Affaire suivie par : Emmanuelle DIDIER / Laurence DUCROZET

☎ : (33) [0]4 72 26 59 70  
✉ : emmanuelle.didier@culture.gouv.fr  
laurence.ducrozet@culture.gouv.fr

Réf. : ED/2019/58

Monsieur Le Maire  
Mairie de Anse  
Place du Général de Gaulle  
69480 Anse

**Objet** : Inscription au titre des monuments historiques du Monument aux Morts

Monsieur le Maire

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté d'inscription au titre des Monuments Historiques du Monument aux Morts (situé place de la République) en date du 13 mars 2019.

Je vous précise que la servitude de protection des abords intervient dès qu'un édifice est classé ou inscrit monument historique et doit figurer en annexe au Plan Local d'Urbanisme. A cet égard, mon service est consulté sur toute intervention à l'intérieur du périmètre de 500 mètres de rayon autour des monuments historiques. Toutes les modifications de l'aspect extérieur des immeubles, les constructions neuves, les interventions sur les espaces extérieurs, les espaces publics, les antennes, les déboisements...mais aussi la publicité et les enseignes (code de l'environnement) doivent recevoir l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Le rôle de l'architecte des bâtiments de France consiste à protéger la relation entre l'édifice et son environnement, notamment à veiller à la qualité des constructions et restaurations (matériaux, façades et toitures,...), à prendre soin du traitement du paysage et des perspectives.

L'autorisation d'urbanisme est délivrée après avis de l'architecte des bâtiments de France pour toutes les autorisations.





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Lyon, le

13 MARS 2019

Arrêté n° 19 - 070

portant inscription au titre des monuments historiques  
du monument aux morts - ANSE (Rhône)

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES,

Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 11 décembre 2018

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

considérant que le monument aux morts situé place de la République à Anse (Rhône) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison de la qualité de la mosaïque représentative du travail des ateliers Mora et de son caractère significatif de l'apport artistique de la communauté italienne à Lyon.

**arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** est inscrit au titre des monuments historiques le monument aux morts situé place de la République à ANSE (non cadastré) et appartenant à la COMMUNE D'ANSE (SIREN 216 900 092) depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956.

**Article 2 :** le présent arrêté sera notifié au maire de la commune propriétaire concernée, et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.



ANSE (69)

monument aux morts

Vu pour être annexé à l'arrêté n°

du 13 MARS 2019 19 - 070



Pour le Préfet de la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
et du département de la Loire  
Le Secrétaire Général des affaires

Guy LEVI

Ma sélection

Label "Architecture contemporaine remarquable" (intranet) - Auvergne-Rhône-Alpes

**Label XXème**  
En date du : 2018-10-12  
Propriétaire : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Librairies - Labels LIR et LR - Auvergne-Rhône-Alpes

**Par défaut**  
En date du : 2018-01-03  
Propriétaire : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes  
Spectacle vivant et arts plastiques - Lieux labellisés ou financés par l'Etat (intranet) - Auvergne-Rhône-Alpes

**Par défaut**  
En date du : 2018-03-30  
Propriétaire : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Equipements culturels : Cinémas itinérants (intranet) - Rhône-Alpes

**Par défaut**  
En date du : 2015-06-11  
Propriétaire : DRAC Rhône-Alpes

Maisons des Illustres en Auvergne-Rhône-Alpes

**Maison des Illustres**  
En date du : 2016-01-14  
Propriétaire : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Equipements culturels : Cinémas fixes (intranet) - Rhône-Alpes

**Par défaut**  
En date du : 2015-06-09  
Propriétaire : DRAC Rhône-Alpes

Périmètre de protection d'un monument historique - Rhône - 69

**Abords MH**  
En date du : 2019-04-01  
Propriétaire : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Périmètre délimité des abords d'un monument historique - Rhône - 69

**Périmètres délimités des abords**

